

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV PLUS  
ARRETEE AU 31/12/2007**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 24 février 2006 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.453.528, un actif net D : 2.374.197 et un bénéfice de la période de D : 20.143 .

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

5- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

6- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion**

7- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2007, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 21 Janvier 2008

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

**SICAV PLUS**

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<i>Note</i>	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Portefeuille-titres	4	<u>1 781 046</u>	<u>1 520 717</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		50	222
Obligations et valeurs assimilées		1 680 326	1 419 822
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 670	100 673
Placements monétaires et disponibilités		<u>668 296</u>	<u>529 189</u>
Placements monétaires	6	655 050	514 382
Disponibilités		13 246	14 807
Créances d'exploitation	12	<u>4 186</u>	<u>3 916</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b><u>2 453 528</u></b>	<b><u>2 053 822</u></b>

<b>PASSIF</b>			
Opérateurs créditeurs	8	4 748	4 835
Autres créditeurs divers	9	74 583	1 692
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b><u>79 331</u></b>	<b><u>6 528</u></b>

<b>ACTIF NET</b>			
Capital	13	2 284 464	1 963 840
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		89 733	83 454
<b>ACTIF NET</b>		<b><u>2 374 197</u></b>	<b><u>2 047 294</u></b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b><u>2 453 528</u></b>	<b><u>2 053 822</u></b>

**SICAV PLUS**

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2007</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2007</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2006</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2006</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	24 737	99 397	24 463	117 630
Revenus des obligations et valeurs assimilées		22 769	93 517	23 790	115 758
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 968	5 880	673	1 872
Revenus des placements monétaires	7	2 751	12 119	3 951	24 840
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>27 488</b>	<b>111 516</b>	<b>28 414</b>	<b>142 470</b>
Charges de gestion des placements	10	(5 586)	(22 755)	(5 689)	(26 984)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>21 902</b>	<b>88 761</b>	<b>22 725</b>	<b>115 486</b>
Autres produits		69	1 020	-	-
Autres charges	11	(559)	(2 276)	(570)	(2 679)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>21 412</b>	<b>87 505</b>	<b>22 155</b>	<b>112 807</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		6 983	2 228	21 690	(29 353)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>28 395</b>	<b>89 733</b>	<b>43 845</b>	<b>83 454</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(6 983)	(2 228)	(21 690)	29 353
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 269)	(4 664)	985	(3 631)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-	2 694	5 241	7 643
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>20 143</b>	<b>85 535</b>	<b>28 381</b>	<b>116 819</b>

**SICAV PLUS**

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2007</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2007</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2006</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2006</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<u>20 143</u>	<u>85 535</u>	<u>28 381</u>	<u>116 819</u>
Résultat d'exploitation	21 412	87 505	22 155	112 807
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(1 269)	(4 664)	985	(3 631)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	2 694	5 241	7 643
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<u>196 600</u>	<u>241 368</u>	<u>(624 995)</u>	<u>(1 327 250)</u>
<b>Souscriptions</b>				
- Capital	467 558	2 016 040	339 518	2 153 472
- Régularisation des sommes non distribuables	19 555	39 860	14 699	30 950
- Régularisation des sommes distribuables	17 187	67 116	13 351	117 142
<b>Rachats</b>				
- Capital	(285 537)	(1 786 608)	(918 602)	(3 399 315)
- Régularisation des sommes non distribuables	(11 959)	(30 152)	(38 922)	(83 004)
- Régularisation des sommes distribuables	(10 204)	(64 888)	(35 039)	(146 495)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<u><b>216 743</b></u>	<u><b>326 903</b></u>	<u><b>(596 614)</b></u>	<u><b>(1 210 431)</b></u>
<b>ACTIF NET</b>				
En début de période	2 157 454	2 047 294	2 643 908	3 257 725
En fin de période	2 374 197	2 374 197	2 047 294	2 047 294
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>				
En début de période	54 596	53 309	69 722	88 620
En fin de période	59 537	59 537	53 309	53 309
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<u>39.878</u>	<u>39.878</u>	<u>38.404</u>	<u>38.404</u>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<u>0.91%</u>	<u>3.84%</u>	<u>1.28%</u>	<u>4.47%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**  
**AU 31 DECEMBRE 2007**

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2007, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.8- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.9- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2007 ou à la date antérieure la plus récente.

**3.10- Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**3.11- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**SICAV PLUS**

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

**Note 4 : Portefeuille- titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007, à D : 1.781.046, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	% Actif net
<b>Actions,valeurs assimilées &amp; droits rattachés</b>		<b>50</b>	<b>50</b>	<b>0.00%</b>
<b>Actions, valeurs assimilées &amp;droits rattachés admis à la cote</b>		<b>50</b>	<b>50</b>	<b>0.00%</b>
<u>Actions</u>				
TPR	10	50	50	0.00%
<b>Obligations des sociétés et valeurs assimilés</b>		<b>1 631 012</b>	<b>1 680 326</b>	<b>70.77%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>		<b>255 000</b>	<b>264 880</b>	<b>11.16%</b>
SKANES BEACH 2003 A	1 500	120 000	123 898	5.22%
TUNISIE LEASING 2002-2	1 750	35 000	36 383	1.53%
AMEN BANK 2006	1 000	100 000	104 599	4.41%
<b>Bons du Trésor Assimilables</b>		<b>1 376 012</b>	<b>1 415 446</b>	<b>59.62%</b>
BTA 04 2014 7.50%	672	703 975	726 779	30.61%
BTA 10 2013 6.10%	150	147 165	148 809	6.27%
BTA 07 2014 8.25%	443	451 322	463 458	19.52%
BTA 05 2022 6.9%	50	48 800	50 890	2.14%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 510	1.07%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>100 000</b>	<b>100 670</b>	<b>4.24%</b>
<b>Parts des Fonds Communs de créances</b>				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 670	4.24%
<b>Total</b>		<b>1 731 062</b>	<b>1 781 046</b>	<b>75.02%</b>

**SICAV PLUS**

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

**Note 5 : Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 24.737 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2007, contre D : 24.463 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2006, et se détaillent comme suit :

	<b>Trimestre 4 2007</b>	<b>Trimestre 4 2006</b>
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	2 876	4 286
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	19 893	19 504
<b><u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u></b>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 968	673
<b>TOTAL</b>	<b>24 737</b>	<b>24 463</b>

**Note 6 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007 à D : 655.050 contre D : 514.382 au 31.12.2006, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	% Actif net
<b>Dépôt à vue</b>		<b>508 000</b>	<b>509 506</b>	<b>21.46%</b>
Amen bank pasteur		508 000	509 506	21.46%
<b>Billets de trésorerie</b>	<b>100 000</b>	<b>97 501</b>	<b>97 570</b>	<b>4.11%</b>
CIL au 24/06/2008 à 6,45%	100 000	97 501	97 570	4.11%
<b>BTC</b>	<b>48 000</b>	<b>47 973</b>	<b>47 973</b>	<b>2.02%</b>
BTC 52 08/01/2008 à 5%	48 000	47 973	47 973	2.02%
<b>Total général</b>	<b>148 000</b>	<b>653 474</b>	<b>655 050</b>	<b>27.59%</b>

**Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2007 à D : 2.751, contre D : 3.951, pour la période allant du 01.10 au 31.12.2006, et présente le montant des intérêts courus au titre du quatrième trimestre 2007 sur les dépôts à vue et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	<b>Trimestre4 2007</b>	<b>Trimestre 4 2006</b>
Intérêts des dépôts à vue	1 510	1 553
Intérêts des billets de trésorerie	1 241	2 398
<b>TOTAL</b>	<b>2 751</b>	<b>3 951</b>

**SICAV PLUS**

117, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31.12.2007 à D : 4.748 contre D : 4.835 au 31.12.2006 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2007 qui se détaille ainsi :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Montant HT	4 734	4 821
TVA	852	868
<b>TOTAL</b>	<b><u>5 586</u></b>	<b><u>5 689</u></b>
Retenue à la source	838	853
<b>Net à payer</b>	<b><u>4 748</u></b>	<b><u>4 835</u></b>

**Note 9 : Créiteurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2007 à D : 74.583 contre D : 1.692 au 31.12.2006 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Redevance CMF	189	173
Retenues à la source à payer	838	853
Achat titres à payer	73 556	-
Autres	-	666
<b>TOTAL</b>	<b><u>74 583</u></b>	<b><u>1 692</u></b>

**Note 10 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2007 à D : 5.586 contre D : 5.689 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie valeurs au titre du 4ème trimestre 2007.

**Note 11 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2007 à D: 559 contre D: 570 pour la même période de l'exercice précédent et englobe la redevance du CMF.

**Note 12 : Créances d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007 à D : 4.186, contre D : 3.916 pour la même période de l'exercice précédent et représente le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre.